

Cinq ans après le séisme, Timoun d'Haïti poursuit difficilement son action

L'association de Villeneuve d'Ascq reste très active dans deux écoles du pays et finance 400 repas chaque jour. Pourtant rien n'est simple.

DANS la dramatique actualité française, les 5 ans du séisme qui ravagea Port-au-Prince la capitale d'Haïti, le 12 janvier 2010 ont été un peu occultés. Ce tremblement de terre fit 200 000 morts et 300 000 blessés sans compter le choléra qui tua ensuite 8 000 personnes. À Villeneuve d'Ascq, Michel Debarge, président de l'association Timoun d'Haïti (Enfant d'Haïti en créole) se souvient que 600 dons arrivèrent au cours de l'année 2010. Cinq ans plus tard, l'émotion est retombée et les donateurs d'un jour ne sont pas revenus. L'association, qui fêtera ses 20 ans en fin d'année, connaît des difficultés pour continuer à mobiliser sur la cause haïtienne. « *Je suis en colère contre le zapping associatif. Que ce soit dans les écoles ou dans les paroisses, les associations aidées changent chaque année. On ne peut pas construire quelque chose de durable comme cela !* »

Si l'on ajoute des problèmes de santé qui l'on conduit à être hospitalisé il y a quelques semaines, on comprend que le moral n'est pas au beau fixe. Cette semaine,



Des enfants de l'école de Demontreuil en janvier 2014.

Michel Debarge a eu des nouvelles d'une de ses correspondantes sur place. « *Elle ne sait pas si Haïti est un pays pauvre ou sacrifié par des voleurs. Elle s'est fait agresser récemment en voiture et son chauffeur a été blessé* »

Corruption et fatalisme

La reconstruction pose des questions. Si l'état des routes s'améliore, près de 100 000 personnes attendent d'être relogés. « *Le pro-*

blème est la qualité des matériaux utilisés. Ces habitations deviennent déjà des taudis. On veut construire dans des zones où il n'y a ni eau, ni école, ni commerce... » Les problèmes de corruption sont encore très nombreux. L'ONG Transparency International classe Haïti à la 161^e place... sur 175 états.

Les derniers projets sur place de l'association ont été sabordés. « *Nous voulions monter un atelier de couture qui ne demandait pas*

de gros investissements. Nous avons 200 demandes pour 20 places. L'administration ne nous a pas donné l'autorisation. C'est peut-être une vengeance après notre refus de céder l'école communautaire à l'État. »

Michel Debarge, qui cherche à passer le relais de la présidence est parfois découragé. « *Il n'y a pas beaucoup de changement. Les gens sont assez fatalistes.* » Il reste marqué par l'échec du projet de jardin communautaire qu'il voulait lancer. « *Je n'arrive pas à le mettre en route. Il y a une telle inertie. L'idée était que les paysans s'en occupent à tour de rôle et que les légumes cultivés soient servis à la cantine...* »

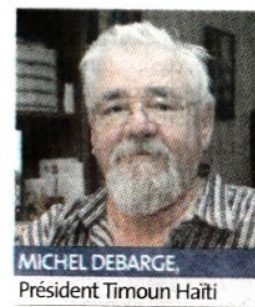
S'il y a bien une fierté c'est de nourrir 400 enfants tous les midis dans les deux écoles que l'association a construites. Les 100 élèves de l'école Marie Soleil, une maternelle de 3 classes et les 300 à Demontreuil (9 classes). « *L'éducation, c'est bien mais le ventre plein c'est mieux.* »

Michel Debarge attend septembre avec impatience pour pouvoir retourner sur place.

Thomas Levivier

« Il manque 3 000 € pour que l'école ait l'électricité »

En ce début d'année 2015, le combat de Michel Debarge est de pouvoir doter l'école de Demontreuil près de Jacmel (à 2 h 30 de la capitale Port-au-Prince) de batteries permettant de stocker de



MICHEL DEBARGE,
Président Timoun Haïti

l'énergie quand l'électricité est disponible afin de l'utiliser au moment des coupures. En effet, la distribution de courant est aujourd'hui stoppée, tous les jours, entre 6 h et 14 h. « *L'électricité est distribuée de façon inégale et notre école est privée de courant quand les élèves sont en classe. Nous ne pouvons donc pas adapter l'enseignement aux méthodes modernes* », indique Michel Debarge qui aimerait que les écoliers puissent travailler sur informatique. Ce dernier a fait établir un devis s'élevant

à 5 220 dollars (US) ce qui représente 4 200 euros. Un quart de cette somme a été pris en charge par les adhérents de l'association. Le président de Timoun d'Haïti est donc à la recherche de dons pour un montant de 3000 €. Il a déposé un dossier de subvention auprès de la Fondation de Lille. Il s'est aussi rapproché de l'Université catholique de Lille. Il recherche d'autres partenaires.

> Il est possible d'envoyer un don à l'association. Timoun d'Haïti 136 rue du printemps 59650 Villeneuve d'Ascq. Information : www.timounhaiti.org